



**Pitot du plateau
néo-écossais**

Renseignements de base

Le pitot (*Cyrtodaria siliqua*) est un gros mollusque cylindrique bivalve (qui atteint jusqu'à 100 mm de longueur et 50 mm de hauteur). Son corps ne pouvant se rétracter en entier dans la coquille, il débordé de partout, sauf de la ligne d'articulation, et de façon plus prononcée à l'avant, où le gros rostre siphonal dépasse d'environ un pouce. Les bords extérieurs du manteau sont soudés, ne laissant des ouvertures qu'aux extrémités pour le siphon et le pied. Cette fusion des lobes du manteau s'étend intégralement aux parties où est produite l'enveloppe protéinique colorée de la coquille, le periostracum; d'où l'épaisse couche de periostracum qui couvre les tissus superficiels en saillie. Le periostracum va du brun clair au noir. Il est brillant et doux sur les valves de la coquille, qui sont légèrement tordues par rapport à l'axe de longueur; cela explique le nom de «propeller clam» donné en anglais au pitot.

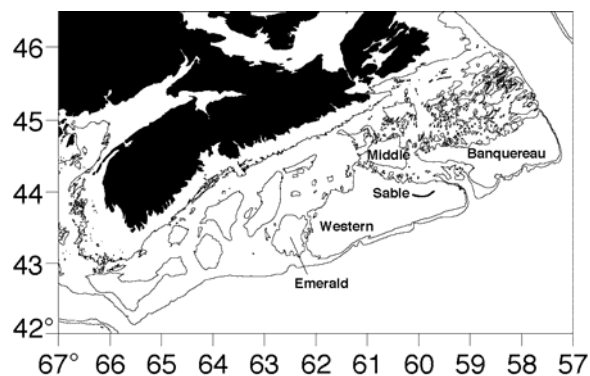
Le pitot étant une espèce des grandes profondeurs et n'ayant pas été exploitée jusqu'ici à l'échelle commerciale, on sait peu de chose de sa biologie. On en a trouvé à des températures s'échelonnant entre -1°C et 5,7°C, et à des salinités de 32,3 à 34,2.

L'espèce est présente dans les eaux du golfe du Saint-Laurent, jusqu'au détroit de Belle Isle, sur les bancs de Terre-Neuve, au large de Nouvelle Ecosse, dans le golfe du Maine et sur le banc Georges. La limite sud de son aire de distribution se situe au sud-ouest du cap Cod. On ne la rencontre pas au nord des Grand Bancs ou sur le Bonnet flamand, qui est séparé des Grand Bancs par un détroit de 1 200 m de profondeur (Nesis, 1965).

Le pitot s'enfouit entièrement dans le sable à une profondeur qui ne dépasse pas quelques centimètres. On pense qu'il est un fouisseur actif, mais qu'il se déplace horizontalement, plutôt que verticalement, dans les sédiments. On le trouve souvent en compagnie du clypéastre *Echinarachnius parma*. Il est absent des fond de gros sable des parties les moins profondes des bancs. Suspensivore mobile, il est lui-même la proie de la morue, de l'aiglefin et de la limande à queue jaune (Nesis, 1965).

Le pitot est une proie facile en raison des faibles profondeurs auxquelles il s'enfouit, de la petitesse de son sinus palléal ainsi que de la faiblesse et de la petitesse de son pied. Ses prédateurs l'avalent habituellement entier, mais la morue n'en coupe parfois que les siphons et la partie ventrale.

Si une pêche dirigée du pitot se développe, il faudra connaître les taux de croissance et le recrutement de ce mollusque pour établir un plan de gestion durable.



Le pitot est capturé comme prise accessoire dans la pêche des mactres et palourdes en haute mer, mais on n'en a débarqué jusqu'ici que de petites quantités. Il en est pratiqué une pêche côtière limitée au large de Lockeport (N.-É.). Le pitot y est capturé de concert avec la mactre de Stimpson et le quahog nordique. La plupart des prises de pitot sont vendues comme appâts pour la pêche à la palangre, mais plusieurs entreprises commerciales tentent de développer des marchés pour l'espèce, particulièrement en Extrême-Orient.

La pêche

Il n'y a pas de pêche directe du pitot actuellement. La pêche des palourdes est gérée en tant que pêche restreinte. La pêche côtière est limitée aux eaux situées au-delà de l'inter fauces terrae et à des profondeurs supérieures à 10 brasses. Dans la pêche hauturière, on a fixé un total admissible des captures (TAC) et des allocations d'entreprise (AE) pour la mactre de Stimpson, une limite de 10 % de prises accessoires de quahog nordique, mais aucune restriction en ce qui concerne le pitot. Les deux pêches sont pratiquées à la drague hydraulique.

État de la ressource

Les données dont on dispose au sujet de la ressource proviennent de relevés sur les mactres et palourdes de haute mer réalisés au début des années 1980 et des relevés de prises dans les pêches de mactres et palourdes établies.

Voici quelques estimations pour les bancs au large, fondées sur les relevés :

Banc	Stations	Superf.(km2)	g/m2	Biomasse (t)
Banquereau	35	6 884	5	34 420
Émeraude	5	457	1	457
Milieu	17	2 304	10	23 040
Western/Sable	87	14 282	8	114 256

Distribué par le : Bureau du processus de consultation de la Région des Maritimes, ministère des Pêches et des Océans, C.P. 1006, Succ. B105, Dartmouth (Nouvelle-Écosse), Canada B2Y 4A2 Téléphone : 902-426-8487. C. élec. : d_geddes@bionet.bio.dfo.ca

Les taux de prises de pitot ont atteint jusqu'à 700 kg par trait de 10 minutes durant un relevé réalisé en 1991 au moyen d'une drague commerciale dont la lame avait 3 m de large. Dans la pêche hauturière de la mactre, le pitot représente de 10 à 12 % des prises. C'est habituellement la plus courante des espèces de bivalves de haute mer capturées dans l'est du plateau néo-écossais, où elle peut représenter jusqu'à 45 % des prises dans certaines stations.

Dans la pêche côtière comme dans la pêche hauturière, on signale un vaste éventail de tailles parmi les prises accessoires de pitot, ce qui révèle que le recrutement n'est pas périodique, mais relativement constant.

Perspectives

Il semble y avoir une biomasse considérable de pitot, mais on sait peu de chose de la croissance et de la reproduction de l'espèce. Pour le moment, son potentiel commercial dépend de la découverte d'un marché.

Le manque de connaissances sur la croissance et la reproduction du pitot justifie une gestion prudente de la ressource si sa pêche commerciale se développe. Comme l'aire de distribution du pitot chevauche celles d'autres espèces réglementées de mactres et de palourdes pêchées avec le même engin et que ce mollusque est une importante source alimentaire pour le poisson de fond, la question de l'interaction avec les pêches actuelles devra être prise en considération.

À un certain moment, la pêche côtière au large de Lockeport a transgressé les limites de fermeture imposées pour cause d'intoxication amnésique par les mollusques (IAM) en ce qui concerne le pitot. Les modalités d'inspection normales concernant l'intoxication paralysante par les mollusques (IPM) et l'IAM devront être respectées.

Pour obtenir de plus amples renseignements,

communiquer avec :

R.E. (Ron) Duggan
Division des invertébrés
Direction des Sciences
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 550, Halifax (N.-É.)
B3J 2S7

Tél. : (902) 426-8039
Fax : (902) 426-1862
C. élec. : R_Duggan@Bionet.bio.dfo.ca

Références

- Bousfield, E.L. 1960. Canadian Atlantic seashells. Mus. nat. du Canada, Ottawa, Canada. 72 p.
- Nesis, K.N. 1965. Ecology of *Cyrtodaria siliqua* and history of the genus *Cyrtodaria* (Bivalvia: Hiatellidae). *Malacologia*. 3: 197-210.